

Le 28 février 2020

Objet : Question écrite du Conseil du 1^{er} arrondissement sur les services publics de proximité

Madame la Maire du 1^{er} arrondissement, chère collègue,

Vous interrogez M. le Maire de Lyon, par votre délibération du 15 janvier, sur les services publics de proximité et la mise en place de Maisons des Services publics.

Sachez que comme vous, je suis particulièrement attachée à l'existence d'un service public de proximité, accessible à tous les lyonnais. Je les ai d'ailleurs toujours défendus, que ces services soient ceux de la municipalité ou ceux d'autres organismes avec qui nous dialoguons (comme La poste). Cela a été le sens de notre action, en essayant de rendre plus lisible et accessibles l'ensemble des démarches.

S'agissant de la mise en place de Maisons des services publics, une expérimentation est en effet en cours dans le 4^{ème} arrondissement. Il conviendra, en temps voulu, d'évaluer ce dispositif et d'envisager son déploiement sur d'autres secteurs.

Vous interrogez également M. le Maire de Lyon sur le diagnostic des services publics de proximité, impulsé par la mairie du quatrième arrondissement. Sachez que mes services n'ont pas été associés à cette démarche, je ne peux donc malheureusement pas vous renseigner à ce sujet. Pour plus d'informations, je vous invite à prendre contact avec Mme Céline SACQUEPEE, Directrice générale des services du quatrième arrondissement.

Vous nous interrogez également sur la manière dont la Ville de Lyon compte intégrer dans ses projets de développement urbain la mise en place de services de proximité. Sachez que nous avons à cœur, dans la réalisation des plans d'urbanisme de prévoir et de mettre en place de nouveaux services et établissements publics adaptés, en lien, notamment, avec l'augmentation du nombre d'habitants.

En espérant avoir pu vous apporter des éléments de réponse et restant à votre écoute.

Je vous prie de recevoir, chère collègue, l'expression de mes meilleures salutations.

Cordialement,

Sandrine FRIH

